



Déclaration liminaire au CDEN du 7 février 2019

Monsieur le Préfet,

Comme vous l'avez compris, c'est à vous, représentant de l'exécutif de notre département que la précédente déclaration était adressée.

Partout dans le pays, depuis deux mois, il n'y a eu que trop de mains, de pieds arrachés, d'yeux crevés, de gueules cassées, de personnes dont la vie a basculé...

Nous condamnons avec la plus grande indignation la politique d'escalade et de mépris du Président de la République. Politique dont vous, les Préfets, acceptez aveuglément d'être les relais.

Nous dénonçons la violence et le débordement systématique de la loi par le Ministre de l'Intérieur.

Au-delà de la justesse et de la légitimité de nombre de leurs revendications, nous ne pouvons tolérer que des citoyens soient violentés de la sorte.

Monsieur le Préfet,

Vos retours aux élus et aux organisations syndicales n'ont pas été à la hauteur des interpellations et des faits dénoncés. Ce sont de vraies réponses qu'il faut et pas de la langue de bois pour se contenter d'assumer, sans expliquer ni justifier.

Monsieur le Préfet,

Le groupe de travail « carte scolaire » et les Comités Techniques premier et second degré, lors desquels administration et représentants des personnels ont œuvré à la préparation de ce CDEN, ont donné lieu à des échanges ouverts et constructifs.

Ce CDEN est le dernier présidé par M. Eric Lavis.

Au-delà des divergences et des débats parfois vifs que nous avons pu avoir, nous tenons à saluer en lui un fonctionnaire soucieux des valeurs de la République et de l'intégrité de la Fonction Publique. Nous soulignons sa capacité d'écoute, ne confondant jamais rigueur et autoritarisme, et son souci constant d'optimiser, avec les moyens à sa disposition, les conditions de travail des personnels de l'Education dans les Alpes de Haute Provence.

Monsieur le Préfet,

Ce sens de l'écoute et cette impartialité républicaine, nous aimerions les voir déclinés à tous les niveaux de l'Etat.

Nous sommes inquiets de la dérive autoritariste et de l'absence de dialogue social.

La loi « Anti-casseurs » est une honte pour notre République.

Concernant l'Éducation Nationale, la loi Blanquer, dite de « confiance » est, elle aussi, une déclinaison de mesures autoritaires décidées sans concertation :

- musèlement des enseignants ;
- imposition de méthodes d'apprentissages fournies par des associations complices ;
- création d'écoles du socle et changement statutaire des établissements et des écoles permettant l'annualisation du temps de travail ;
- suppression des ESPE et création des INSP instaurant la fin d'une formation indépendante ;
- refonte de la Direction d'École mise sous tutelle des Principaux de Collège ;
- évaluation et mise en concurrence permanente des personnes, des écoles et des établissements ;
- cadeaux au privé sous couvert de scolarisation obligatoire dès 3 ans ;
- et... cerise sur le gâteau, les CDEN vont être « repris en main »...

Monsieur le Préfet,

Suite à vos réponses inconsistantes, face à toutes ces atteintes aux libertés citoyennes et pédagogiques et avant d'être « recadrés », nous refusons de siéger plus longtemps dans cette instance.

Nous proposons aux personnes ici présentes de nous rejoindre à la Bourse du Travail afin d'échanger sur les enjeux de ces bouleversements imposés et la manière d'y résister.

Merci de votre attention.